



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

**ANNULE ET REMPLACE
 LE PRECEDENT CERTIFICAT**

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 100 (cent virgule zéro) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 2Tlocation, SASU en formation dont le siège social sera situé à 6 Place Du Président Thomas Woodrow Wilson 31000 Toulouse FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 31/10/2024.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Yacine Terqui Ou Turki, la somme de 100 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 29/04/2025 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **04 NOV. 2024**

Me Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr

*Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté
 Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement*

2TLOCATION

S.A.S.U AU CAPITAL DE 100 €

SIEGE SOCIAL :

6 Place du Président Thomas Woodrow Wilson

31000 TOULOUSE

IMMATRICULATION AU RCS TOULOUSE

SOUSCRIPTION ET ETAT DES VERSEMENTS

Nom, prénom, adresse du souscripteur	Nombre d'actions souscrites	Montant total des souscriptions	Montant des versements effectués
Monsieur Yacine TERQUI OU TURQUI Demeurant au 9 Rue Miguel Pascual, 31100 TOULOUSE	10 actions	100 €	100 €
Total	10 actions	100 €	100 €

La présente liste constatant la souscription de 10 actions de la société d'une valeur nominale de 10 euros chacune, soit la somme totale de 100 euros, ainsi que le versement de la totalité du montant nominal desdites actions, soit 100 euros, est certifiée exacte et sincère par l'associé fondateur.

Fait à TOULOUSE, le 06/11/2024

Monsieur Yacine TERQUI OU TURQUI



Vior